



## **ALLOCUTION**

**DE**

**SON EXCELLENCE**  
**MONSIEUR Didjob DIVUNGI DI NDINGE**  
Vice-Président de la République Gabonaise

Représentant

**SON EXCELLENCE**  
**El Hadj Omar BONGO ONDIMBA**  
Président de la République, Chef de l'Etat  
A l'occasion de la 63<sup>me</sup> Session Ordinaire de l'Assemblée générale  
des Nations Unies

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

New York, le 23 Septembre 2008

Vérifier à l'audition

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord vous adresser, au nom de Son Excellence El Hadj OMAR BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, que j'ai l'honneur de représenter ici, mes sincères félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la 63<sup>ème</sup> session ordinaire de notre Assemblée générale.

Soyez assuré de notre pleine et entière disponibilité à coopérer pour la réussite de votre lourde mission.

Il me plaît ensuite de rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, Son Excellence Monsieur Srgjan KERIM pour le talent et le dévouement dont il a su faire montre dans la conduite de nos travaux, tout au long de la soixante-deuxième session.

Enfin, à Son Excellence Monsieur Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies j'adresse tous mes encouragements dans l'exercice de ses hautes fonctions à la tête de notre Organisation.

Monsieur le Président,

La crise alimentaire qui sévit actuellement se caractérise par la hausse des prix des denrées alimentaires. Cette crise résulte de causes à la fois structurelles et conjoncturelles.

En effet, la prédominance des cultures bioénergétiques sur les cultures vivrières ainsi que l'application de politiques commerciales s'appuyant sur les subventions et les restrictions des exportations ont un impact désastreux sur la sécurité alimentaire.

Les émeutes de la faim du second semestre 2008 qui se sont manifestées dans le monde et plus particulièrement en Afrique, en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires, sont le reflet d'une crise majeure et l'expression des difficultés accrues que rencontrent des centaines de millions de personnes pour se nourrir.

Faut-il le redire après M. Boutros Boutros Ghali s'exprimant à la trentième session de la conférence de l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, en novembre 1999, je cite : « la faim est aussi insupportable que la guerre ». fin de citation.

Il est par conséquent urgent d'apporter une réponse durable à la crise alimentaire en mettant en œuvre une action collective au niveau mondial pour l'enrayer et assurer à nos populations les plus vulnérables la sécurité alimentaire.

C'est le lieu de saluer l'adoption de la Déclaration de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, le 5 juin 2008 par les Chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Rome.

De même, au niveau régional, nous saluons les conclusions de la concertation régionale sur la crise alimentaire organisée le 29 juillet 2008 à Kinshasa, sous l'égide de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale.

Sur le plan continental, nous appelons également à la mise en œuvre effective de la Déclaration de Maputo de juillet 2003 définissant le Cadre pour l'accélération du développement agricole et de la sécurité alimentaire ainsi que celle d'Abuja de 2006 prônant la révolution verte en Afrique. Et plus récemment encore, la Déclaration de Sharm-El-Sheikh sur les défis de la hausse des prix des produits alimentaires et le développement de l'agriculture.

C'est dans cette dynamique que le Gabon, à l'instar des autres pays du Sud frappés par cette crise, a pris des mesures fiscales et budgétaires urgentes assorties de la suspension, pour une période de six mois, des droits et taxes à l'importation des produits de consommation courante ainsi que de la suspension de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) pour les mêmes produits, occasionnant ainsi une perte de 10 milliards de francs CFA à l'Etat.

De même, dans une perspective à moyen et à long terme, le Gabon s'attelle, avec le concours des partenaires internationaux, la FAO et le PNUD, notamment, à la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ainsi que du Programme spécial sur la sécurité alimentaire. Ce dernier intègre les aspects liés à la gestion de l'eau, à

l'intensification de la production végétale, à la diversification et à l'augmentation des productions agricoles.

Nous sommes disposés à aller encore plus loin car il nous faut éloigner durablement le spectre de la faim et de la malnutrition. La réalisation de l'objectif numéro 1 des OMD en dépend.

Par ailleurs, cette crise alimentaire pose le problème du rôle et de la place de l'agriculture dans nos économies, et plutôt que de nous en émouvoir outre mesure, elle devrait nous conduire à repenser ce secteur pour en accroître la contribution au développement de nos pays.

Monsieur le Président,

Le défi de l'alimentation d'une planète en pleine croissance démographique est intimement lié à la question environnementale et au changement climatique.

La dégradation de l'environnement marquée par la détérioration des ressources naturelles telles que la raréfaction de la ressource en eau, l'augmentation des surfaces arides, la déforestation, conséquences du réchauffement climatique, sont autant d'éléments qui empêchent l'augmentation de la production agricole susceptible de contribuer à la résolution durable de la crise alimentaire.

Il nous faut donc tout mettre en œuvre pour réduire de façon significative les émissions de gaz à effet de serre.

C'est en cela que mon pays se félicite de la Feuille de route des négociations adoptée à Bali, à l'issue de la 13<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Celle-ci constitue une étape importante en vue de l'élaboration d'une suite au protocole de Kyoto, dont l'échéance est prévue en 2012.

C'est aussi le lieu de saluer les récents efforts énoncés par les pays industrialisés lors du Sommet du G8 tenu à Hokkaido au Japon en juillet 2008, au cours duquel ils ont une fois de plus réaffirmé leur volonté de réduire de moitié leur émission de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Pour sa part, le Gabon mon pays, dont la forêt est l'une des composantes de l'important bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète après l'Amazonie, a adhéré sans réserve aux différentes conventions relatives à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de la biodiversité.

Il a en effet décidé d'assumer sa part de co-responsabilité en consacrant 11% de son territoire à l'humanité avec, entre autres, la création de 13 parcs nationaux.

Naturellement, ces différents efforts en appellent d'autres, notamment l'entrée de nos forêts dans les mécanismes de marché du carbone et l'octroi aux pays africains de mesures compensatrices de la part des pays industrialisés, principaux émetteurs de dioxyde de carbone.

Monsieur le Président,

Les pays en développement ont besoin du soutien permanent et conséquent de la communauté internationale pour relever les nouveaux défis auxquels ils font face.

Il paraît donc urgent pour tous les partenaires au développement, d'honorer leurs promesses notamment, le doublement de l'aide publique au développement (APD), l'introduction de méthodes novatrices en matière de financement du développement, l'annulation de la dette dont le poids compromet nos efforts de développement.

Cet appel porte aussi sur les différentes contraintes qui pèsent sur les pays en développement particulièrement, l'impact de la pandémie du VIH/SIDA, du paludisme et d'autres maladies infectieuses sur leurs populations et leurs économies.

En effet, s'agissant du VIH/SIDA, les différents efforts menés par les pays africains pour permettre l'accès universel à la prévention, aux soins, aux traitements d'ici à 2010, ne paraissent pas suffisants pour éradiquer ce fléau des temps modernes.

Monsieur le Président,

L'interdépendance des menaces auxquelles la communauté internationale fait face met en exergue aujourd'hui, encore plus qu'hier, la nécessité d'insuffler un nouvel élan aux efforts en faveur de la solidarité, de la paix et de la sécurité internationales.

Dans plusieurs régions du monde, les tensions et les crises profondes entretiennent l'instabilité et l'insécurité, inhibant ainsi toute possibilité de développement.

Evoquant particulièrement le conflit israélo-palestinien, nous ne le dirons jamais assez, seuls des efforts concertés et suivis, fondés sur le principe de deux Etats, Israël et la Palestine, coexistant dans la paix et la sécurité, à l'intérieur des frontières sûres et internationalement reconnues, peuvent permettre un règlement définitif, juste et équitable de ce conflit.

En Afrique aussi, de nombreux foyers de tensions demeurent préoccupants.

C'est le cas de la Somalie où l'instabilité qui y prévaut compromet depuis plus d'une quinzaine d'années toute amorce de développement. Toutefois, il faut se féliciter des récents efforts accomplis dans la promotion d'un processus politique ouvert à tous dans ce pays, en particulier la conclusion d'un Accord signé le 9 juin 2008 à Djibouti, entre le Gouvernement fédéral de transition et l'Alliance pour la re-libération de la Somalie, sous les auspices des Nations Unies et avec l'appui de l'Union Africaine.

Il est souhaitable que cet événement, qui constitue une véritable chance vers une solution définitive de ce conflit, conduise au déploiement d'une opération de maintien de la paix de l'ONU à même de sortir le pays du chaos dans lequel il est plongé depuis 1990.

La situation sécuritaire générale au Darfour constitue, elle aussi, une source de préoccupation majeure pour la communauté internationale.

Il faut cependant, saluer et encourager les efforts opiniâtres consentis par la Médiation conjointe Union Africaine-Nations Unies dans la conduite

d'un processus inclusif qui mènerait au règlement du conflit que connaît le Darfour depuis quelques années.

La situation entre le Tchad et le Soudan, quant à elle, suscite de réels espoirs caractérisés par la reprise du dialogue entamé entre les deux Etats, dans le cadre des différents accords qu'ils ont signés, notamment, l'Accord de Dakar du 13 mars 2008.

S'agissant de la Côte d'Ivoire, le Gabon se réjouit des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de Ouagadougou et de ses Accords complémentaires. Nous lançons un appel aux différents partenaires de ce pays frère pour qu'ils l'accompagnent dans ses efforts.

Monsieur le Président,

Les multiples défis que nous venons d'évoquer ne pourront être relevés qu'à l'issue d'une action collective au niveau mondial.

C'est pour cette raison que les Chefs d'Etat et de gouvernement ont reconnu, dans la Déclaration du Millénaire, et réaffirmé dans le Document final du Sommet mondial de 2005, la nécessité de renforcer l'Organisation des Nations Unies afin d'en faire un instrument qui leur permette de mieux réaliser ses objectifs prioritaires.

C'est pourquoi mon pays se réjouit de ce que, depuis le Sommet mondial de 2005, une majeure partie des recommandations importantes du Document final aient été mises en œuvre dans le cadre du processus de la réforme des Nations Unies.

La création de deux organes importants, la Commission de consolidation de la paix et le Conseil des droits de l'homme, opérationnels comme vous le savez, depuis juin 2006, en est la parfaite illustration.

Confortés par ces avancées majeures, nous devons encore poursuivre nos efforts, au cours des prochaines sessions, pour parachever le processus des réformes.

Il nous faudra, par exemple, mener à terme la revitalisation de l'Assemblée Générale, organe délibérant le plus représentatif de l'ONU.

De même, la cohérence de l'action des organismes des Nations Unies mérite d'être renforcée.

A cet égard, je voudrais saluer l'initiative «**Unis dans l'Action**» qui a permis d'enregistrer des résultats encourageants dans des pays pilotes.

Concernant la réforme du Conseil de Sécurité, il faut se féliciter des efforts inlassables entrepris par les différents présidents de l'Assemblée Générale qui ont permis de faire aboutir le processus des consultations devant conduire à l'ouverture des négociations intergouvernementales au plus tard le 31 janvier 2009.

La construction d'un monde plus juste et plus sûr qui réponde aux aspirations profondes des peuples en dépend.

Je vous remercie. /-